



Licence professionnelle **ACTIVITÉS JURIDIQUES :** **MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS** *Accessible en formation continue et en contrat d'apprentissage*



Ouverture en alternance **SEPT 2026**



1 an



Bac+3

OBJECTIFS :

- ▶ Connaître et appliquer le cadre légal d'un suivi de mesure de protection des majeurs
- ▶ Mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits
- ▶ Inscrire ces missions dans une approche globale de la personne et de son environnement (familial, social, culturel)
- ▶ Identifier et respecter les capacités et volontés de la personne protégée
- ▶ Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire, notamment éthique et déontologique

ILS RECRUTENT EN ALTERNANCE :

- ▶ Union Départementale des Associations Familiales, Association Tutélaire du Ponant, Association Eliance...

CONTACTS :

Questions pédagogiques (*admission, programme, organisation pédagogique...*)

02 98 01 80 58 ou lpmjpm@univ-brest.fr

Questions sur l'alternance (*calendrier, coût, contrats...*)

02 98 01 82 12 ou alternance@univ-brest.fr

Et retrouvez la fiche complète de la formation sur le catalogue en ligne de l'UBO



<https://formations.univ-brest.fr>

Licence professionnelle **ACTIVITÉS JURIDIQUES :** **MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS**

RÉUNION D'INFORMATION

- ▶ Date : jeudi 5 mars 2026
 - ▶ Horaire : de 16h30 à 18h30
 - ▶ Lieu : Université de Bretagne Occidentale, **Amphithéâtre Florence Arthaud**
20 avenue Victor Le Gorgeu - CS 93837 - 29238 Brest
- Organisée en partenariat avec l'ITES, l'UDAF 29, l'UDAF 22 et l'ATP*

Dans le cadre de la semaine nationale de la protection des majeurs du 02 au 08 mars 2026, l'Université de Bretagne Occidentale organise **une présentation du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et de la licence professionnelle** dont l'ouverture est prévue en septembre 2026. Cette formation en alternance constitue désormais le diplôme requis pour exercer professionnellement les mesures de protection juridique.

Au programme

1 Présentation de la licence professionnelle

Activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

- Les missions du mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Le contenu, l'organisation et les conditions d'accès à la licence
- Les avantages de l'alternance et le parcours de candidature

2 Table ronde

Le métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Témoignages et retours d'expérience de professionnels en exercice sur les réalités du métier, les enjeux actuels et les perspectives professionnelles.

Un temps d'échanges et de questions-réponses avec les intervenants sera proposé à l'issue de cette présentation.

3 Job dating

Rencontres avec les structures d'accueil

Rencontres directes avec les organismes susceptibles d'accueillir des alternants, afin de favoriser les mises en relation et les projets d'alternance.

Contact

- ▶ Téléphone : **02 98 01 80 58**
- ▶ Mail : **lpmjpm@univ-brest.fr**